

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la halle des sports à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 04 avril 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	28	2	2	3

Pour	Contre	Abstention
30	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, DUPUY Nathalie, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUD Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : CHABANAT Christine donne pouvoir à GLANGEAUD Delphine, PLAZANET Mélanie donne pouvoir à LOURADOUD Patricia

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Absents : CAMBOU Stéphane, ROGER Edouard, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : PERIGAUD Chantal

FINANCES

Délibération n°38-2019 : Autorisation à signer la ligne de trésorerie

Vu la délibération n° 03-2019 en date du 14 mars 2019 autorisant la consultation pour une ligne de trésorerie,

Monsieur le Président précise qu'une consultation a été engagée auprès de quatre prestataires : la Banque Postale, la Caisse d'Epargne, le Crédit Agricole, la Banque Populaire.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que l'autorisation portée sur l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 € pour une durée de 12 mois.

Après analyse des offres, l'offre de la Caisse d'Epargne est la mieux disante :

	OFFRE CAISSE D'EPARGNE
Montant	100 000 €
Durée	12 mois
Frais de dossier	néant
Commission d'engagement	0,10% du montant soit 100 €
Commission de mouvement	néant
Taux de la ligne	taux fixe de 0,79 %

Base de calcul	exact/360
Tirage	crédit d'office
Remboursement	débit d'office
Délai tirage	avant 11h le jour même / entre 11h et 16h30 le jour ouvré suivant
Tirage minimum	pas de minimum
Remboursement des fonds minimum	pas de minimum
Délai remboursement	avant 16h30 le jour ouvré suivant
Périodicité de prélèvement des intérêts	chaque mois civil par débit d'office
Commission de non utilisation	0,10% de la différence entre le montant de la ligne et de l'encours moyen des tirages sur le mois

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'ADOPTER la proposition de contrat pour la ligne de trésorerie présentée par la Caisse d'Epargne, dont les conditions sont présentées ci dessus
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer le contrat d'ouverture de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne
- D'AUTORISER Monsieur le Président, à procéder, sans autre délibération, aux demandes de versement des fonds et au remboursement des sommes dues dans les conditions prévues au contrat.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 16 avril 2019

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Le Président

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
8, rue de la Collégiale
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le :
Publié le :

9 - MAI 2019

